

Centre-Pressé (Vienne), 11 juin 2015

Suspendu du FN, Le Pen poursuit le parti

Jean-Marie Le Pen a annoncé sa présence au tribunal de grande instance de Nanterre (Hauts-de-Seine), vendredi, pour une audience visant à trancher un litige sur le fond.

L'ancien chef du FN conteste sa suspension en tant qu'adhérent ainsi que la « *privation de ses droits* » en tant que président d'honneur. Marine Le Pen avait fait adopter cette décision après une nouvelle salve de provocations du patriarche, en avril. La présidente du FN avait aussi agacé son père en annonçant un congrès extraordinaire, qui se déroulera en juillet par courrier. Selon Florian Philippot, vice-président du parti, l'objectif du congrès est surtout de « *supprimer la présidence d'honneur* », une fonction que Jean-Marie Le Pen occupe depuis 2011.

Le sénateur PS Jean-Pierre Sueur a déposé mardi une proposition de loi pour mettre fin au « *vide juridique* » qui pourrait profiter au FN dans le cadre de l'enquête en cours sur son financement.

•